

Tarifs en vigueur le 1^{er} août 2022

Mise à jour le 20 juillet 2022

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Martin Roy

Directeur opérations et maintenance

Maître de port et agent de sûreté portuaire

Téléphone : 418 297-6164

Courriel : mroy@portbcomeau.ca

**« TARIF DES DROITS D'AMARRAGE »
PORT DE BAIE-COMEAU**

Droit d'amarrage et frais de havre	CGPBC
Droits d'amarrage	
<i>Par tonneau de jauge brute (jb) au registre</i>	
Pour les premières 24 heures ou partie de celles-ci	0,088 \$
Pour chaque périodes de 24 heures suivantes ou partie de celles-ci	0,056 \$
Frais minimum	250,00 \$
Bateau de pêche avec permis saison de pêche (avril à octobre)	1 050,00 \$
Bateau de pêche avec permis par mois	210,00 \$

**« TARIF DES FRAIS DE HAVRE »
PORT DE BAIE-COMEAU**

Frais de havre	
<i>Par tonneau de jauge brute (jb) au registre</i>	
a) Navire destiné à opérer un service de traversier de passagers ou de marchandises qui opère dans le port sur une base quotidienne, les frais sont exigibles chaque mois pour chacune des 5 premières entrées dans le havre	0,060 \$
b) Tout navire autre qu'un navire visé à l'alinéa a)	0,097 \$
c) Minimum payable selon l'alinéa a)	200,00 \$
d) Minimum payable selon l'alinéa b)	200,00 \$

**« TARIF DES DROITS DE PASSAGERS »
PORT DE BAIE-COMEAU**

	Port Baie-Comeau
Droit de passagers avec escale dans un voyage continu	
Adulte	10,60 \$
Enfant (12 ans et moins)	10,60 \$
<i>Avec utilisation de navette - 50% du droit de la catégorie</i>	6,25 \$

**« TARIF DES DROITS DE QUAÏ »
PORT DE BAIE-COMEAU**

Droits de quai	Port Baie-Comeau
Vrac solide	
Agrégats, sable, gravier	0,82 \$
Minerais et concentrés non métalliques (silice, graphite, apatite, ilménite)	2,27 \$
Minerais et concentrés métalliques	2,27 \$
Granules de bois	1,14 \$
Copeaux, sciures, autres résidus de biomasse forestières	1,14 \$
Engrais et composés chimiques	1,58 \$
Sel	1,58 \$
Tout autre vrac solide non désigné	2,52 \$
Vrac liquide	
Biocombustibles (biomasse)	1,46 \$
Pétrole, produits du pétrole	1,58 \$
Tout autre vrac liquide non désigné	3,14 \$
Marchandise générale	
Métal en lingot	1,91 \$
Anodes	2,60 \$
Granite	0,95 \$
Bois brut en billes (en mètre cube)	1,14 \$
Pièce usinés ou manufacturés (pièce de béton ou d'acier, etc.)	3,14 \$
Papier journal, pâte ou produit du papier	1,90 \$
Bois d'œuvre	1,58 \$
Marchandises conteneurisées	0,95 \$
Conteneur (tarif à l'unité EVP)	4,41 \$
Tout autre marchandise non désignée	3,78 \$
Quayage minimum	
Quayage minimum	500,00 \$
Rabais cumulatifs sur le quayage	
De 75 000 à 100 000 tonnes	10%
De 100 000 à 150 000 tonnes	15%
De 150 000 à 200 000 tonnes	20%
Plus de 200 000 tonnes	25%

**« TARIF DES DROITS DE SÉJOUR »
PORT DE BAIE-COMEAU**

Droits de séjour marchandise	Taux
Droit minimum de séjour-par semaine ou fraction de semaine	200,00 \$
7 jours et moins - par jour ou fraction de jour	0,26 \$
Au-delà de la période de 7 jours - par semaine ou fraction de semaine	0,79 \$
<i>* Pour toute période supérieure à 7 jours, la durée initiale de 7 jours au taux journalier s'applique.</i>	
<i>** Majoration de 25% pour les marchandises dangereuses</i>	

**« TARIF DE SÛRETÉ ET SÉCURITÉ »
PORT DE BAIE-COMEAU**

Sûreté et sécurité - obligatoire pour tous navire à quai	Taux horaire
Jour, soir, nuit et fin de semaine	47,65 \$
Jour férié	76,23 \$
Tout ajout au service aux fins de la sécurité ou de la sûreté portuaire	prix coutant + 25%

**« TARIF EAU POTABLE »
PORT DE BAIE-COMEAU**

		Port Baie-Comeau	
Eau potable			
Boyau et équipement			
Tarif fixe		693,00 \$	
Branchement et débranchement			
Du lundi au vendredi	Min 4 heures	Heures supplémentaires	
De 7h00 à 17h00	279,22 \$	69,80 \$	
De 17h00 à 7h00	465,32 \$	116,33 \$	
Weekend et Jour férié			
Pour toutes les heures de la journée	465,32 \$	116,33 \$	
Eau			
Eau potable (en mètre cube)		2,63 \$	